

Fiche produit

Terre-copeaux de bois
CLAYTEC® 03.011 - AKTERRE® 03.012.A ou 03.112.A

Utilisation : Matériau de remplissage isolant s'utilise pour réaliser des murs en terre allégées dans les ossatures, en doublages intérieurs ou pour l'isolation phonique et thermique des planchers. L'isolation thermique est comparable à celle de la brique alvéolaires.

Composition : Terre argileuse avec force d'adhésion >110 g/cm², plaquettes de bois résineux ou feuillus à faible densité.

Propriétés physiques : Densité sec env. 600 kg/m³
lambda

Conditionnement :

- 03.112.A prêt à l'emploi, livré humide en vrac
- 03.011 ou 03.012.A prêt à l'emploi, livré humide en big-bag de 1 m³ (900 kg)

Stockage :

- 03.112.A bâché, sur sol propre sans végétaux.
- 03.011 ou 03.012.A Stockage humide

Mise en œuvre

De manière générale, la terre copeaux-bois doit être protégée de l'eau et de l'assèchement. Le mélange de terre copeaux-bois, livré prêt à l'emploi, doit être mis en œuvre dans les 2 ou 3 semaines qui suivent la production. Celle-ci se fait juste avant la livraison.

Application : La quantité de mélange terre copeaux-bois nécessaire à la réalisation d'un mur correspond à environ 1,2 fois son volume fini.
03.012 A 1 big-bag permet de faire 3 m² de mur en 30 cm d'épaisseur.

La mise en œuvre du matériau s'effectue derrière ou entre un coffrage perdu à maillons larges (nattes de roseaux ou cannisses (CLAYTEC 34.001) ou un matériau de construction qui possède une capacité de capillarité suffisante. Lors de l'utilisation des nattes de roseau, l'ossature secondaire doit être placée à un entraxe de 35 cm maximum. Les nattes sont fixées à l'aide d'agrafes et de fil de fer inoxydable. Le fil qui relie les nattes ne peut pas être utilisé à cet effet. Dans le cas où le mélange terre copeaux-bois est mis en œuvre pour la réalisation de planchers, il faut éviter l'humidification exagérée des poutres cachées en bois et des éléments de constructions avoisinants.

Séchage : Le temps de séchage de la terre copeaux-bois dépend de l'épaisseur de sa mise en œuvre et de la saison. Pendant le temps de séchage il faut assurer une très bonne ventilation transversale de toutes les pièces. En prenant en compte une profondeur de séchage unilatérale de 20 cm, il faut compter de 6 à 8 semaines de temps de séchage au minimum. Comme le mélange terre copeaux-bois contient des composants organiques et que sa mise en œuvre s'effectue dans des conditions humides, on ne peut exclure la possibilité de formation de moisissure en cas de mauvais séchage. Si cette condition perdure, il faut envisager un séchage artificiel. Une fois sec, le mélange terre copeaux-bois ne peut plus être attaqué par les moisissures.

Finition :

La finition des murs en terre copeaux-bois doit être entreprise uniquement après le séchage complet du mur. Grâce au recouvrement total du bois par les nattes de roseau, Un mur bien réalisé présente un très bon support pour tous types d'enduits. Nous proposons néanmoins la mise en place d'une toile de verre ou de jute dans l'enduit. Pour tous les enduits extérieurs, nous consulter.

Formation :

La mise en œuvre du matériau, depuis la mise en place de l'ossature secondaire jusqu'au compactage et à la finition, requiert une connaissance qui peut être acquise par une formation dispensée chez un partenaire AKTerre. Pour le concepteur et l'entrepreneur nous conseillons la lecture du livre "Leichtlehbau" de Franz Volhard (Edition allemande).